



POLITIQUE SPATIO-TEMPORELLE POUR LES FAMILLES : DÉFIS ET SOLUTIONS

PROF. GABRIELA MURI, IKJF, DÉPARTEMENT DE TRAVAIL SOCIAL ZHAW

CONTRIBUTION : « POLITIQUE SPATIO-TEMPORELLE POUR LES FAMILLES »

1. Contexte et défis

1.1 Objectifs et méthodes

2. Module 1 : État de la recherche

2.1 Définition de cinq types de familles

3. Modules 2 et 3 : Quotidien et perspectives pour trois types de familles

4. Module 4 : Mesures à prendre

5. Perspectives et visions pour 2024 : discussion

1. CONTEXTE : DES DÉFIS...

Une organisation complexe du quotidien, des conditions de travail précaires avec de longs trajets entre le domicile et le lieu de travail, la pénurie de main-d'œuvre qualifiée ou la recherche individuelle d'un équilibre entre vie professionnelle et vie privée : autant de défis à relever pour les familles.

- Conciliation entre vie professionnelle et vie familiale : l'organisation individuelle du quotidien s'est muée en exercice d'équilibriste entre gestion du temps et coordination.
- Flexibilité et mobilité : horaires irréguliers et longs trajets pour se rendre au travail représentent une charge supplémentaire dans le quotidien de certaines familles qui cumulent déjà les problématiques : par ex. travail en rotation, personnes en situation professionnelle précaire, familles avec des proches nécessitant des soins, ménages monoparentaux, etc.
- Entreprises et pénurie de main-d'œuvre : secteurs avec des horaires de travail irréguliers et des trajets variables, notamment dans le domaine des soins ou des transports.

... À DIFFÉRENTS NIVEAUX

L'épuisement émotionnel augmente au travail

Le taux de personnes actives reconnaissant être submergées franchit la barre des 30%, indique mardi le «Job Stress Index» 2022 de Promotion Santé Suisse.

Publié: 24.08.2022, 09h55



Les Suisses veulent vivre à la campagne, mais près des villes

Comparis publie une étude ce vendredi. Près de la moitié des sondés veulent vivre au vert, mais ne souhaitent pas faire plus de 20 minutes de trajet pour rejoindre la ville la plus proche.

Publié: 09.12.2022, 11h15



Publié le 14 février 2023

Précédent Suivant

Sur le terrain des tâches domestiques, l'homme est sur le banc des remplaçants

Temps de lecture : 10 minutes

Hélène Couprie, Aix-Marseille Université, CNRS, LEST.



©kanjwal.com - stock.adobe.com

Comment le télétravail affecte notre santé psychique

Si le travail à distance offre des avantages réels, il peut aussi affecter notre équilibre social et psychologique.

Fabrice Brethaut

Publié: 13.01.2022, 10h15



Suisse Modifié le 20 mai 2021 à 13:57



Les femmes font 50% de plus de tâches domestiques que les hommes

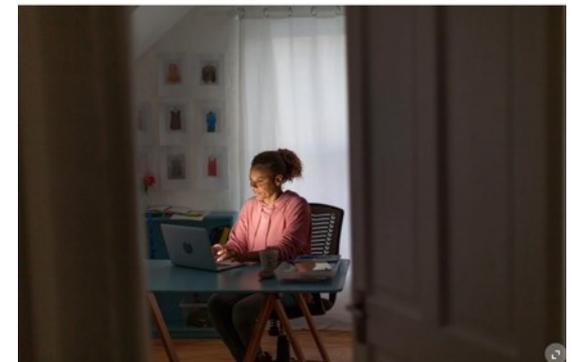


Les femmes accomplissent 50% de tâches ménagères en plus que les hommes / Le 12h30 / 2 min / le 20 mai 2021



Voici quel canton met le plus de temps pour aller travailler

Si la plupart des Suisses doivent quitter leur commune de domicile pour aller travailler, la durée du déplacement et la distance parcourue changent énormément d'un canton à l'autre. Le Valais et Genève se distinguent (en mal).



1.1 OBJECTIFS ET MÉTHODES

Contenu de la contribution :

- Nous nous appuyons sur des données empiriques et sur l'état de la recherche en Suisse et à l'étranger pour identifier les défis actuels des familles en lien avec l'espace et le temps.
- Nous définissons cinq types de familles cumulant les difficultés et analysons les schémas récurrents dans leur gestion du quotidien (par ex. travailleurs en rotation, situation de travail précaire, familles avec proches nécessitant des soins, etc.).
- En intégrant le point de vue des personnes concernées, nous cherchons à circonscrire les configurations à risque et à appréhender la pression temporelle propre à certains types de familles, par ex. les ménages monoparentaux.

→ Sur cette base, et en se référant à des experts, la contribution expose des perspectives et des mesures visant à décharger les groupes cibles définis, dès aujourd'hui et jusqu'en 2040.

2. MODULE 1 : ÉTAT DE LA RECHERCHE

Cinq dimensions dans l'évolution de la société des 20 dernières années :

- 1) Évolution démographique** : faible taux de natalité et mères plus âgées (env. 35 ans) à la naissance de leur premier enfant → société de quatre générations.
- 2) Pluralisation des modèles familiaux** : plus de divorces, plus de ménages monoparentaux, plus de personnes vivant seules, plus de familles recomposées et arc-en-ciel.
- 3) Évolution des valeurs et des rôles** : parcours de vie moins normés, plus de diversité, nouveaux rôles familiaux et besoin de plus de temps.
- 4) Conciliation – heure de pointe de la vie (25 à 40 ans)** : fondation d'une famille, besoins de consommation croissants, carrière et manque de temps.
- 5) Tournant pratique dans la recherche sur les familles** : ce tournant ouvre de nouvelles perspectives analytiques : produire une famille au sens du *doing family* gagne en importance sur le plan pratique, symbolique, et de mise en scène.

2. MODULE 1 : ÉTAT DE LA RECHERCHE

Les familles d'aujourd'hui et leurs défis :

Conciliation : 64 % des participants (2 084 familles) satisfaits, 78 % satisfaits de la répartition des tâches ; 30 % souhaiteraient une meilleure répartition du temps au sein du couple, 34 % aimeraient avoir plus de temps pour eux.

Logement et trajets pour se rendre au travail : moins de choix et moins de surface habitable. La situation du logement est déterminante pour l'accessibilité du travail et de la prise en charge des enfants.

Stress et santé psychique : augmentation de 18 % (2012) à 43 % (2022) du stress lié au travail ; problèmes psychiques chez les jeunes entre 18 et 30 ans et chez les femmes.

Défis : 27 % prennent en charge un proche nécessitant des soins (37 % en Suisse romande). 49 % ne sont pas en mesure d'évaluer la manière dont l'employeur traite le thème des soins aux proches, 27 % estiment qu'il n'accorde pas assez d'importance à ce thème.

Avenir : 68 % s'attendent à une détérioration ces trois prochaines années. Les enjeux prioritaires qui devraient être abordés par la politique familiale sont les primes d'assurance-maladie (41 %), les finances (37 %), une meilleure conciliation (31 %), des frais de garde moins élevés (60 %) et des horaires de garde plus flexibles (41 %).

2.1 DÉFINITION DE CINQ TYPES DE FAMILLES

Type 1 : familles avec enfants en bas âge : l'heure de pointe de la vie

Organisation complexe du quotidien : concilier travail, prise en charge des enfants et temps de repos. *Rush hour of life* : entre 25 et 40 ans.

Type 2 : familles avec arrangements multilocaux et ménages monoparentaux

Gestion « équilibrée » du quotidien : logements, budget, organisation à la charge des femmes : familles séparées, familles recomposées, ménages monoparentaux.

Type 3 : familles menacées ou touchées par la pauvreté

Choix limités pour le logement, le temps de travail, la garde des enfants : femmes, personnes issues de la migration, ménages monoparentaux, trois enfants ou plus, formation.

Type 4 : Familles aux horaires ou aux lieux de travail flexibles – nouvelles formes de travail à la tâche

Coordination du temps de travail et du temps passé en famille : charges spatiales et temporelles ; les familles défavorisées font souvent du travail en rotation ou à la tâche et vivent en zone périphérique mal desservie.

Type 5 : familles avec des proches nécessitant des soins et familles confrontées à des difficultés multiples

Problèmes devenant chroniques, situations de crise imprévisibles, femmes plus souvent touchées et réseaux de soutien indispensables.

3. MODULES 2 ET 3 : QUOTIDIEN ET PERSPECTIVES POUR TROIS TYPES DE FAMILLES

Type 1 : familles avec enfants en bas âge : l'heure de pointe de la vie

 **Logement** : influence sur les conditions de vie et sur le bien-être : les familles dépendent d'un environnement approprié et d'un logement proche des lieux de travail des parents.

 **Temps de travail et heures supplémentaires** : les femmes sont plus nombreuses à travailler à temps partiel; la charge de travail des parents a augmenté. Des contraintes sont induites par la pression des délais, le numérique (être joignable en permanence) et la pénurie de main-d'œuvre.

 **Trajets entre le domicile et le lieu de travail** : répercussions sur la conciliation et sur la coordination de la prise en charge des enfants. Les pendulaires dont le trajet dure plus de 30 minutes ont passé de 18 % en 1990 à 31 % en 2020.

Point de vue des familles : « Pour nous deux, le quotidien ressemble à de la gestion de projet extrêmement épuisante et stressante. C'est comme un deuxième boulot (...) Par exemple aussi la nounou : quelqu'un vient s'occuper des enfants tous les mercredis et vendredis matin et on a trouvé la perle rare. (...) Parce qu'à sept heures du matin, je ne suis pas là, mon mari doit (...) quitter la maison et on a toujours ce problème d'une heure. » Femme, 40 ans, 3 enfants, allemande, 12^e arr. de Zurich (Muri & Kubat 2018).

3. MODULES 2 ET 3 : QUOTIDIEN ET PERSPECTIVES POUR TROIS TYPES DE FAMILLES

Type 2 : familles aux arrangements multilocaux et ménages monoparentaux

 **Logement** : les deux parents ont besoin d'un logement assez grand pour les enfants, ce qui pèse sur leur situation financière. Les ménages monoparentaux sont limités dans le choix de leur logement et vivent plus souvent dans des zones périphériques.

 **Temps de travail et heures supplémentaires** : conciliation plus difficile : coordination entre différents ménages, par ex. via *chat*, généralement gérée par les mères. Les personnes à la tête d'un ménage monoparental (85 % de femmes) consacrent 7 minutes de moins par jour à la garde des enfants, tout en travaillant plus.

 **Trajets entre le domicile et le lieu de travail** : 85 % à 89 % des mères assument plus souvent la garde des enfants, contre 20 % des pères. Les mères qui travaillent à temps partiel doivent coordonner les trajets entre les différents lieux de domicile et le lieu de travail.

Point de vue des familles : « Alors en principe je gère tout. Sauf que comme je suis enseignante, je peux pas prendre congé et des fois j'ai été coincée, par exemple pour une logopédiste, qui pouvait prendre Noah que le mardi matin et moi je travaillais, et ben je lui [au père de Noah] ai demandé, à ce moment-là, si lui il pouvait trouver- se dégager des moments (...)». Mère de Noah, taux d'occupation de 85 % (Stutz et al. 2022)

3. MODULES 2 ET 3 : QUOTIDIEN ET PERSPECTIVES POUR TROIS TYPES DE FAMILLES

Type 4 : familles aux horaires ou aux lieux de travail flexibles – nouvelles formes de travail à la tâche



Logement : longs trajets pour les collaborateurs des CFF, de la Poste ou d'autres entreprises de transport. Le trajet de retour empiète sur la vie de famille, pas de transports publics disponibles. Pour les services fournis par le biais de plateformes, la livraison de colis se fait à la demande.



Temps de travail et heures supplémentaires : horaires de travail atypiques, travail en rotation et de nuit sont des facteurs de stress important : troubles digestifs, problèmes cardiovasculaires. Le travail en rotation a nettement augmenté entre 2001 (12 %) et 2021 (16 %).



Trajets entre le domicile et le lieu de travail : différents lieux de travail, longs trajets, parfois de nuit. Les entreprises recherchent des solutions afin de réduire le stress et de remédier à la pénurie de personnel qualifié.

Point de vue des familles : « Nous habitons trop loin de la ville. Il y a seulement un train qui y va. [...] Pour mon mari, c'est très, très difficile [...]. Il finit le travail après minuit [...]. Le dernier train passe à 00 h 18. Parfois, il le rate [...]. Et il doit aussi avoir une voiture, parce que ses horaires sont irréguliers. » Famille C. (Suppa et al. 2019)

4. MODULE 4 : MESURES À PRENDRE

Mesures type 1 : familles avec enfants en bas âge : l'heure de pointe de la vie

- Infrastructures d'accueil et d'éducation adaptées aux besoins : offre plus vaste et plus flexible
- Prise en compte des besoins des familles au travail et pendant la formation, en collaboration avec les entreprises
- Flexibilité et accessibilité des prestations de santé, des soins et des autres services

→ **Mesures à prendre au niveau de la Confédération** : développer des modèles de politique spatio-temporelle en faveur des familles, à l'instar du projet pilote allemand *Zeitpolitik für Familien in Deutschland*), afin de favoriser la mise sur pied de projets pilotes cantonaux et communaux.

→ **Mesures à prendre au niveau des communes et des prestataires privés** : optimiser les services administratifs en collaboration avec des prestataires privés : accessibilité, prestations de santé flexibles, services fournis, heures d'ouverture.

→ **Mesures à prendre au niveau des entreprises** : mettre en place des structures d'accueil à proximité du lieu de travail comme atout pour le recrutement.

4. MODULE 4 : MESURES À PRENDRE

Mesures type 2 : familles aux arrangements multilocaux et ménages monoparentaux

- Principe de base : créer des offres de soutien pragmatiques et axées sur le quotidien
- Focalisation sur le parcours de vie : trouver des solutions lors de transitions, de ruptures et de situations de crise
- Focalisation sur la charge mentale et les difficultés spécifiques au genre

→ **Mesures à prendre au niveau de la Confédération** : a) Office fédéral de la statistique OFS, services cantonaux spécialisés : mener une recherche sur cette thématique et sensibiliser aux conditions de réussite ; b) législation : axer les prestations sur les besoins.

→ **Mesures à prendre au niveau des communes et des prestataires privés** : coordination régionale des services spécialisés : assurer des offres de conseil de qualité et faciles d'accès pour les parents en cours de séparation ou de divorce, afin d'améliorer la qualité des relations et des échanges portant sur les enfants.

4. MODULE 4 : MESURES À PRENDRE

Mesures type 4 : familles aux horaires ou aux lieux de travail flexibles – nouvelles formes de travail à la tâche

- Prévisibilité : bien planifier les horaires ; éviter les changements de dernière minute
- Élaboration des plans d'équipes : prévoir des plages de travail courtes, éviter les horaires avec interruption en milieu de journée
- Répartir le travail entre plusieurs postes à temps partiel, prévoir des plages de temps libre

→ **Mesures à prendre au niveau de la Confédération** : la loi sur le travail (LTr) règle diverses questions pertinentes : prévisibilité des horaires, travail du soir, travail à la tâche.

→ **Mesures à prendre au niveau des cantons** : les inspections cantonales du travail contrôlent le respect de la LTr par les entreprises et jouent un rôle majeur dans la prévention : augmenter leurs ressources en personnel.

→ **Mesures à prendre au niveau des entreprises** : promotion de la santé et offres pour éviter le stress ; guide du travail en rotation ; CCT services de livraison

4. ÉLABORATION DE MESURES : BONNE PRATIQUE DU MINISTÈRE FÉDÉRAL ALLEMAND DE LA FAMILLE, DES PERSONNES ÂGÉES, DES FEMMES ET DE LA JEUNESSE BMFSFJ

Familienzeitpolitik vor Ort

Mit kommunaler Familienzeitpolitik die Vereinbarkeit von Familie und Beruf sowie die Lebensqualität verbessern

Wie lässt sich Zeitstress verringern, wie die Vereinbarkeit von Familie und Beruf erleichtern und was muss getan werden, damit es Familien dabei gut geht? An fünf Standorten beschäftigen sich Lokale Bündnisse für Familie seit Mai 2012 mit diesen Fragen. Das Bundesfamilienministerium hat die Bündnisstandorte Aachen, Herzogenrath, Neu Wulmstorf, Landkreis Donau-Ries und Saalekreis für sein neues Pilotprojekt „Kommunale Familienzeitpolitik“ ausgewählt. In dem Projekt entwickeln Lokale Bündnisse mit vielen Partnern für jeden Standort eine Strategie und konkrete Maßnahmen, um Zeitkonflikte für Familien zu verringern. Ziel ist es, die Vereinbarkeit von Familie und Beruf zu verbessern. Damit wollen sie die Lebensqualität für Familien erhöhen. Mit einem speziell erarbeiteten Fragebogen und mit Zeitgebüchern erheben die Lokalen Bündnisse unter anderem die Zeitbedarfe und Zeitkonflikte von Familien vor Ort. Den Startschuss für das Projekt gab Bundesfamilienministerin Dr. Kristina Schröder anlässlich des Aktionstags der Lokalen Bündnisse für Familie im Mai 2012. Das Bundesfamilienministerium fördert die Standorte bis Mitte 2013 mit jeweils bis zu 36.000 Euro.

Wegezeiten für Pendlerinnen und Pendlern optimieren

DER STANDORT: IT- und Technologiestandort, viele Pendlerinnen und Pendlern nach und aus Aachen
DAS VORHABEN: Im Mittelpunkt stehen drei Vorhaben: die Zeit- und Wegeaufwände von Pendlerfamilien optimieren, insbesondere mit praktischen Lösungen standortübergreifend zwischen den Nachbarkömmunen Herzogenrath und Aachen; für Familien, in denen Vater und Mutter oder der alleinerziehende Elternteil berufstätig sind, Zeitkonflikte entschärfen; für neu zugezogene Familien den Zeitaufwand bei der Suche nach Informationen verringern. Mit Mobilitätskonzepten, flexibler Kinderbetreuung, zum Beispiel einer Randzeitenbetreuung mit Tagesmüttern, und der Förderung der Selbstständigkeit der Kinder bei den alltäglichen Wegen wie dem Schwweg will das Lokale Bündnis die Sache langfristig für Familien attraktiv gestalten und Arbeitskräfte binden.

DIE PARTNER: Kommune, Aachener Verkehrsverbund, Aachener Straßenbahn und Energieversorgungs-AG (ASEAG), Caritas, Betriebsrat von Ericsson, Kindergärten, Schulen, saint Gobain (Deutschland), Wirtschaftsförderung

Vereinbarkeit für Studierende mit Kind erleichtern

DER STANDORT: Jahrmagnis in der Region mit 160.000 Arbeitsplätzen und 80.000 Elternpendlerinnen und -pendlern, Wissenschaftsstandort und viele Beschäftigte im produzierenden Gewerbe sowie im Bereich „Gesundheit und Pflege“
DAS VORHABEN: Das Bündnis will die Vereinbarkeit für Familien in unterschiedlichen Lebenssituationen und -phasen verbessern. Dabei rückt es Pendlerinnen und Pendlern, Studierende und Eltern mit Schichtarbeit insbesondere im Gesundheitswesen und in der Industrie in den Fokus des Vorhabens. Es hat sich unter anderem vorgenommen, die Wegezeiten für Pendlerinnen und Pendlern zu optimieren und Zeitkonflikte für studierende Eltern zu verringern, die etwa dadurch entstehen, dass die Schul- und Semesterferien oftmals nicht zeitgleich sind.

DIE PARTNER: unter anderem die Kommune/Fachbereich Wirtschaftsförderung, FH Aachen, Lindt & Sprüngli GmbH, Katholische Hochschule NRW, Aachen (KathO NRW, Aachen), RWTH Aachen, Uniklinikum Aachen, Aachener Straßenbahn und Energieversorgungs-AG (ASEAG)

Familien mit zwei berufstätigen Elternteilen entlasten

Familien mit zwei berufstätigen Elternteilen entlasten

DER STANDORT: Bevölkerung wächst trotz demografischen Wandels; viele Pendlerinnen und Pendlern; viele zugezogene Familien, in denen Mutter und Vater arbeiten

DAS VORHABEN: Um die Gemeinde attraktiv für berufstätige Eltern zu gestalten, erarbeitet das Lokale Bündnis für Neu-Wahlmutter-Lösungen, mit denen diese zeitlich entlastet werden. Es befragt unter anderem Eltern, die in kooperierenden Unternehmen arbeiten und analysiert zeitliche Strukturen. So sollen zum Beispiel die Öffnungszeiten von Bereunungssetrichtungen optimal für Eltern gestaltet und besser mit den Arbeitszeiten verknüpft werden. Auch das Angebot der öffentlichen Dienstleistungen soll in der Zukunft einfacher zu handhaben sein.

DIE PARTNER: Kommune, Atrbus, ein Autohaus, eine McDonald's-Filiale und ein Edeka vor Ort, Schulen und Kindergärten

Schichtdienst und Familie vereinbaren

DER STANDORT: südliche Gebiete und ländliche Strukturen mit weniger ausgebauter Infrastruktur, viele Beschäftigte in Schichtarbeit

DAS VORHABEN: Das Bündnis stellt Familien im ländlichen Raum mit schwacher Infrastruktur, mit besonderen Anforderungen in der Arbeit – zum Beispiel Schichtarbeit – und Beschäftigte mit flexiblen oder mehreren Arbeitsverhältnissen in den Fokus. Dazu wertet es unter anderem eine Mitarbeiterbefragung der Infraclean-Gruppe zum Thema „Zeitkonflikte – Zeitbedarfe“ aus und will eine Kita mit flexiblen Bereunungszeiten schaffen. Damit soll auch verhindert werden, dass Familien vom Land in die Städte abwandern.

DIE PARTNER: unter anderem die Kommune, BVU GmbH, Hochschule Merseburg, Infraclean-Gruppe mit über 60 Unternehmen, Wirtschaftsförderung

Zeitkonflikte für Pendlerinnen und Pendlern sowie für neu zugezogene Familien entschärfen

DER STANDORT: ländlicher Raum mit teilweise strukturschwachen Gemeinden, weiten Wegezeiten, Bedarf an Fachkräften

DAS VORHABEN: Um die Familienfreundlichkeit des Landkreises weiterzuentwickeln und die Standortattraktivität für Fachkräfte zu erhöhen, will das Bündnis insbesondere auf die Bedürfnisse von Pendlerfamilien eingehen, die lange Wegezeiten haben und deren Zeit- und Wegeaufwände verbessern. Neu zugezogene Familien werden zudem mit Angeboten für die Vereinbarkeit von Familie und Beruf unterstützt. Das Lokale Bündnis entwickelt mit Familien und wichtigen lokalen Akteuren und Akteuren in fünf Modellkommunen in Zetwerkansätzen Lösungen und erstellt einen Zeitatlas, der zentralisierbare Merkmale wie den Pendlerarmel darstellt.

DIE PARTNER: unter anderem der Landkreis, Gemeinden, Eurocopter, Wirtschafts-Förderverband, Agentur für Arbeit, Mehrgenerationenhaus, Fachstelle des öffentlichen Personennahverkehrs

5. PERSPECTIVES ET VISIONS POUR 2040 : CINQ MESURES

- 1) Les familles ont besoin d'espace et de temps** : lieu de domicile, trajets pour se rendre au travail, offres de garde appropriées et horaires de travail adaptés constituent autant de facteurs clés, notamment au vu de l'augmentation des symptômes de surcharge et de stress.
- 2) Conditions inégales et cumul des charges** : l'espace et le temps en tant que facteurs influant sur la capacité à faire face au quotidien sont répartis de manière inégale et devraient faire partie intégrante de la prévention en matière de santé et de pauvreté des familles.
- 3) Périodes de surcharge au cours de la vie** : la perspective biographique oriente le regard vers les phases intenses de prise en charge comme l'heure de pointe de la vie et vers le caractère chronique des charges que doivent assumer les familles aux problématiques multiples.
- 4) La politique d'égalité entre les sexes et la politique spatio-temporelle poursuivent des objectifs communs** : les charges assumées par les familles avec des arrangements multilocaux et les ménages monoparentaux doivent être vues comme une occasion de répartir différemment le volume de travail.
- 5) Les défis liés au principe de subsidiarité peuvent être considérés comme une chance** : la Confédération joue un rôle central en créant les bases légales et en mettant sur pied des projets pilotes à caractère de modèle au niveau régional et local.